

# Ateliers pédagogiques

## Différentes possibilités d'atelier

- x Ateliers découverte, initiation ou approfondissement selon parcours et souhait des participants.
- x Age des participants : de 3 ans à l'âge adulte
- x Disciplines abordées (selon demande et temps consacré) :

Jonglage : Diabolo, assiette chinoise, balles, foulards, cerceaux, bâton du diable, massues, ...

Équilibre sur objets : Fil de fer, boule, touret, pédalgos (2 et 4 roues), monocycle, rola-bola , ...

Acrobaties au sol, portés et pyramides

Clown   Magie nouvelle



## Démarche pédagogique

L'initiation aux arts du cirque se fera de manière ludique à travers des jeux de réflexe, de créativité et d'éveil corporel.

A travers ces ateliers, nous travaillerons sur la concentration, le respect et la confiance en soi et aux autres. Des temps seront consacrés en alternance à l'individualité et au groupe.

**Possibilité d'une présentation de travail, après un minimum de 15h d'interventions pédagogiques.**

## Parcours des animateurs

Formation professionnelle aux métiers des arts du cirque (4 ans).

BAFA, AFPS, Agrément éducation nationale

Expériences : Ecoles de Cirque, Centres de vacances, classes à PAC, formations de formateurs pour l'éducation nationale (maternelle, primaire, collège, lycée)...

## A noter

- x Les participants devront être en tenue de sports (pas de jeans, ni de robes, etc)
- x Le demandeur devra mettre à disposition un lieu convenant à la prestation (grand espace, sol plat, si possible pourvu d'une dizaine de tapis de sol), ainsi que du personnel pour décharger et recharger le matériel, la cas échéant.
- x Les intervenants auront besoin d'1/2h à 1h d'installation du matériel le 1er jour.
- x Si les ateliers se poursuivent sur plusieurs jours : prévoir un local sécurisé où le matériel puisse être entreposé.

## Conditions :

- x Encadrement : 1 ou 2 intervenants (à valider avec les artistes)
- x Nombre d'enfants : Idéalement par groupe de 16 enfants maximum (12 enfants si moins de - de 6 ans) – si plus à voir directement avec les artistes
- x Tarifs : 94 € HT\*/ heure (soit 47 € HT \* / h par intervenant)  
+ Défraiement d'un aller-retour depuis Colombier-le-Vieux : 0,55 €/km HT\*
- x Le demandeur doit disposer d'une assurance civile et doit s'assurer que les participants sont aptes à la pratique des techniques des Arts du Cirque concernés.

\* TVA facturée selon la législation en vigueur : à 5,5 % si les ateliers sont liés à un contrat spectacle OU à 20% dans le cas contraire.